

ARDENNE **ECONOMIQUE**

LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE DES ARDENNES

International osez l'export



ENTREPRISE P 4 à 6 - COMMERCE P 7 & 8 - SERVICES P 9 - PARTENARIAT P 11
PROJET P 13 - ÉCONOMIE P 14 & 15 - INTERNATIONAL P 17 & 19
ÉCHOS P 21, 23 & 26 - FORMATION P 24 & 25



© Bruno Gouhoury

Géraud Spire

Confiance

La crise économique et financière est-elle conjoncturelle, ou au contraire annonciatrice d'un changement d'ère ?

L'observation des faits économiques et sociaux et la réflexion qu'elle induit nous conduisent inexorablement vers de nouveaux modes de production, de commercialisation, de consommation et vers de nouveaux services.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité, avec les élus de votre Chambre, participer activement à la double réponse qu'appelle ce constat.

Réponse immédiate :

- par l'élaboration avec la DDTEFP, la CGPME, l'AGEFOS PME, l'AFPI, l'AFPA et le GRETA d'une plateforme de formations pour le personnel des entreprises en difficultés, après enquête par la CCI, en partenariat avec la CGPME et l'AGEFOS PME auprès des entreprises industrielles, commerciales et de services,
- par la mise en place d'un système de prévention des difficultés des entreprises et par un accompagnement de celles pour lesquelles les difficultés sont avérées. C'est le dispositif CAP08 (n° vert 0800 810 108, site internet cap08@ardennes.cci.fr, qui se compose :
 - d'un autodiagnostic en ligne,
 - d'une équipe de collaborateurs prêts à vous apporter conseils et soutien,
 - d'un débat "banques-entreprises" qui a eu lieu le lundi 18 mai 2009 à la CCI
 - d'un programme de formation sur le thème "Comment préparer son dossier de négociation avec les banques".

Réponse à moyen et long terme :

- par la conception d'une action collective permettant aux entreprises d'élaborer une stratégie de développement et de diversification,
- par le lancement d'une étude de structuration de l'axe de développement économique Charleville-Mézières/Sedan,
- par l'ouverture de chantiers sur de nouvelles filières de développement économique, comme le recyclage des matériaux, les énergies renouvelables, la logistique et la valorisation de notre ressource forestière.
- par la participation de la Chambre au plan d'action national et régional pour le développement de l'apprentissage et de l'emploi des jeunes.

C'est en rappelant ce plan que j'ai présenté il y a déjà plus de 6 mois, et en saluant l'action de Monsieur le Préfet des Ardennes et celle de Monsieur le Directeur départemental de la Banque de France, que je lance, une fois encore, un appel à la mobilisation générale de toutes nos instances départementales pour mettre en œuvre des réponses structurelles à la crise que nous traversons.

Ce sera le témoignage de la confiance que nous portons dans l'avenir de notre département.

Géraud Spire
Président de la CCI des Ardennes

Ujef
L'INFORMATION
D'ENTREPRISE

"Ardenne économique", trimestriel d'informations économiques de la CCI des Ardennes, 118 A, avenue Georges Comeau 08000 Charleville-Mézières. Tel : 03 24 56 62 62 - Fax : 03 24 56 62 22.

e-mail : ardenneeconomique@ardennes.cci.fr

Directeur de la Publication : Géraud SPIRE.

Comité de rédaction : Géraud SPIRE - Jean-Claude CHEF

Jean-Pierre LEGROS - Jean-Claude SAVOY - Martine MÉLONI - Stella DMYTRYK.

Agence Conseil : Essentiel SDM - Tel : 03 26 04 04 07

Direction Artistique : Michel COLOMBO - Rédaction : Yves-Marie LUCOT.

Régie Publicitaire : Palm Communication - Tel : 03 24 56 03 03.

Impression : SOPAIC IMPRIMERIE. Rue Fr. Urano - 08000 WARCO

Tirage : 9 500 exemplaires - Abonnement annuel : 6 euros.

Dépôt légal : juin 2009 - Publication membre de l'U.J.J.E.F.

Reproduction interdite sauf accord préalable.



Jean-François Rousseau a repris Faber en 1989 à la suite de son père, créateur de l'entreprise. Chez Faber, les ouvriers spécialisés qualifiés fabriquent des pièces en plastique

BAZEILLES

Face à la crise, Faber innove et investit

Installée à Bazeilles, cette PMI du groupe Arbor qui fabrique les équipements en plastique des lignes de conditionnement, mise sur l'innovation pour garder la confiance de ses nombreux clients industriels en France et en Allemagne.

C'est certain, notre entreprise est touchée par la crise. Son chiffre d'affaires est affecté cette année d'une réduction de 20 %, affirme Jean-François Rousseau, 50 ans, ingénieur mécanicien. Il préside le groupe Arbor et dirige de surcroît ses trois sociétés dont Faber, entreprise familiale créée par son père en 1957 et installée à Bazeilles depuis 1991.

"Nos clients chez Faber fabriquent des produits de très grande consommation, explique le chef d'entreprise. Et Faber ne dépend pas de grands donneurs d'ordre. L'entreprise dispose d'une base de clientèle assez large. C'est parfois compliqué à gérer, mais face à une crise majeure, c'est un atout important. Notre avenir passe par une présence accrue de nos innovations chez ces clients". Dans des plastiques en barres ou en plaques achetés en Allemagne, la PME de Bazeilles conçoit et fabrique à la demande des pièces ou des équipements de lignes de conditionnement. Elle sert ainsi, d'une machine à l'autre, tous les systèmes de convoyage des produits dans une chaîne de production. Elle peut aussi fabriquer l'outillage particulier d'une ligne de conditionnement et même s'assurer d'une interface efficace entre les machines d'une ligne.

Dans l'agroalimentaire et les cosmétiques

Faber emploie à Bazeilles 60 salariés dans deux usines contiguës couvrant plus de 6 000 m². L'entreprise a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 7,8 M€ dont 14 % à l'exportation en Europe et principalement en Allemagne. Elle travaille pour de prestigieux industriels de l'agroalimentaire (Lactalis, Bonduelle, Vittel, Danone, Nestlé, etc.) et des cosmétiques ou des produits d'entretien (L'Oréal, Colgate-Palmolive, Procter and Gamble, Yves Rocher, etc.).

"Nous devons être très réactifs, précise Jean-François Rousseau. Nous travaillons avec des délais très courts. Chez nos clients, les décisions se prennent presque au dernier moment. Et nous sommes confrontés sans cesse à des challenges. Dans ces conditions, notre cœur de métier, c'est l'innovation".

Faber a développé une nouvelle gamme de convoyeurs baptisée « Flex Too » en investissant 100 000€ dans la recherche. Cette gamme augmente l'efficacité cinématique du convoyage sans rompre la chaîne de production. L'entreprise a de plus déposé un brevet d'invention d'outillages en plastique de ligne de conditionnement qui permettent de préserver à grande vitesse les flacons les plus fragiles.



équipant les lignes de convoyage et de conditionnement des usines.

Investissements en Champagne-Ardenne

“Nous le savons aujourd’hui : l’année 2009 sera très compliquée, reconnaît Jean-François Rousseau. Mais nous sortirons bien un jour ou l’autre de la crise. Nous avons choisi de nous préparer à cette sortie. Et pour cela nous investissons”.

Au programme de Faber, l’installation au mois de juin d’un nouveau centre d’usinage sur son site industriel de Bazeilles. C’est un investissement de 150 000€.

Dans un programme de recherches sur « la fabrication rapide », la PME ardennaise accroît sa participation à Matéria, le pôle de compétitivité des matériaux que se partagent la Lorraine et la Champagne-Ardenne. Et Arbor, le société mère, a investi cette année 1,5 M€ dans la construction d’une usine de 2 200 m² à Châlons-en-Champagne pour y installer Périchard Plastiques, sa filiale champenoise, trop à l’étroit dans de vieux ateliers.

Zoom sur le groupe Arbor

Le holding Arbor dont le siège est à Bazeilles réunit trois sociétés qui emploient au total une centaine de salariés.

- **FABER À BAZEILLES :**
 - 60 salariés,
 - 7,8 M€ de CA,
 - fabrication d’équipements et d’outillages de lignes de conditionnement.
- **CORIS À CRÉTEIL :**
 - 12 salariés,
 - 2 M€ de CA,
 - fabrication de machines spéciales équipant les lignes de conditionnement.
- **PÉRICHARD PLASTIQUE À CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE :**
 - 14 salariés,
 - 2 M€ de CA,
 - fabrication de pièces en plastiques pour usinage en petites et moyennes séries.

Contact : Groupe Arbor, ZI rue Dunant - F-08140 Bazeilles
Tél : 03 24 27 03 29 - web : www.faber.fr

Les savoir-faire ardennais sous la protection de la Gendarmerie

Tous les services de l’Etat sont mobilisés « pour sensibiliser et conseiller les entreprises françaises à leur propre défense ».

De fait, le préfet de région coordonne aujourd’hui cette sensibilisation et cette protection des patrimoines économiques en Champagne-Ardenne. (Coopérations des services déconcentrés de l’Etat et circulation des informations).

Il a créé le Comité opérationnel défensif d’intelligence économique (CODIE) composé notamment de

- la Gendarmerie nationale,
- la Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD),
- la Direction du renseignement intérieur (ex-DST),
- la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP),
- des quatre préfetures de département et des trésoreries générales.

Le CODIE de Champagne-Ardenne travaille en étroite liaison avec la CRCI.

Dans les Ardennes, le CODIE a confié au groupement de la Gendarmerie nationale « le suivi de quatre entreprises » après avoir établi une liste des entreprises sensibles d’importance régionale. Les entreprises concernées sont très innovantes. Cependant, la Gendarmerie nationale dans les Ardennes précise que *“90% des PME-PMI implantées sur les territoires de sa compétence sont peu sensibilisées aux risques et aux menaces”.*

Des fiches de vulnérabilité

La gendarmerie propose donc à titre gracieux aux chefs d’entreprise une approche de leurs problématiques de sûreté en trois étapes :

- **L’établissement d’une fiche de vulnérabilité :**
(mettre en évidence les risques liés aux fournisseurs, aux sous-traitants, aux clients, aux prestataires extérieurs, aux facteurs humains, etc.).
- **Une consultation de prévention technique de la malveillance :**
(analyse du site, préconisations verbales de sécurité, etc.).
- **Un diagnostic de sûreté :**
(un travail de fond mené par un spécialiste, établissement d’un rapport écrit, etc.).

Le groupement de Gendarmerie nationale des Ardennes (540 gendarmes répartis dans 5 compagnies et 14 communautés de brigades et brigades autonomes) a déjà réalisé les fiches de vulnérabilité de plusieurs entreprises ardennaises, le diagnostic de sûreté de la fonderie Béroutiaux et une fiche d’information sur la société RDO Alpha. Les consultations de protection globale des sites industriels des ZI de Donchery et de Tournes sont en cours de réalisation en collaboration avec les services de la chambre de commerce et d’industrie des Ardennes.

Contacts :

Réfèrent Intelligence Economique et prévention technique de la malveillance : **Maréchal des Logis Chef Maschino, Centre des opérations et de renseignement de la Gendarmerie, Groupement de Gendarmerie des Ardennes, 198 Avenue Charles de Gaulle, 08000 Charleville-Mézières, tél : 03 24 58 67 95 (ligne direct de la cellule de renseignement)**

Ardennes Expansion : CCI des Ardennes
Jean-Marc Defrasne - tél : 03 24 56 62 90
mail : jmdefrasne@ardennes.cci.fr

Quand le Lean Manufacturing produit ses effets

Onze entreprises des Ardennes qui travaillent toutes pour l'industrie et qui emploient chacune entre 15 et 150 salariés se sont engagées dans l'action collective « Lean Manufacturing Ardennes » organisée par la CCI des Ardennes et l'UIMM. Elles ont notamment suivi les 15 et 16 avril un séminaire de deux jours de formation commerciale traitant chacune d'un thème relatif au commerce et au marketing industriel : la stratégie commerciale, la gestion de son portefeuille de clients, l'acte de vente et la rédaction d'une offre commerciale.

"Je suis très satisfait de cette formation dans le cadre du Lean Manufacturing", affirme Philippe Lagny, gérant de la société Compas (pièces métalliques, emboutissage, etc.) qui emploie 15 salariés et a réalisé l'an passé 1,1 M€ de chiffre d'affaires, lequel, cette année, subit une érosion de 25%. *"Mais deux jours passent trop vite,"* souligne Philippe Lagny. *Ce séminaire nous a aidés à faire le point avec les dirigeants des autres entreprises présentes. Nous subissons tous les mêmes contraintes. A l'issue du séminaire, nous avons pu perfectionner notre action en confiant à une étudiante en BTS commercial une mission de prospection de nouveaux clients. Le séminaire nous a permis aussi de mettre à jour de façon très efficace notre système de relations commerciales".*

La société Arti Production (ingénierie, maintenance industrielle, métallerie et vulcanisation) qui emploie 110 salariés et qui a réalisé l'an passé 9,8 M€ de chiffre d'affaires, a choisi de prolonger de 6 journées dans ses locaux le séminaire sous forme de formations et de coaching. *"Nous sommes des ingénieurs et des techniciens,"* explique Cédric Blaimont, directeur général adjoint d'Arti Production. *Nos approches de ventes sont actuellement plus d'ordre technique. D'où notre intérêt de suivre ce séminaire pour améliorer nos bases commerciales. C'est une première approche très intéressante. Nous avons même souhaité son prolongement chez nous pour donner rapidement ces outils à nos dix chargés d'affaires".*

Romary Sertelet, le philosophe du management

Il dirige à Givet l'entreprise KME France (386 salariés) et vient de publier un essai très original intitulé « Valeurs & Conscience, un tournant dans le management ». Il a été récemment le conférencier très applaudi des ressortissants de la CCI des Ardennes.

A l'heure où le monde économique est profondément perturbé, le conférencier a posé à ses coreligionnaires ardennais trois questions pertinentes :

- **Comment redonner le sens des valeurs ?**
- **Comment prendre conscience de la nécessité d'œuvrer ensemble dans l'intérêt de la collectivité, en privilégiant le bien être de chacun ?**
- **Et comment adhérer au changement pour aller vers une culture gagnante ?**

A ces trois questions, Romary Sertelet, 48 ans, ancien élève de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Métiers, a répondu en s'appuyant sur son expérience professionnelle de vingt années au service d'entreprises de la métallurgie, de réorganisations et redressements d'usines. Il a dû résoudre maintes fois les problèmes inhérents à la désorganisation du travail : laxisme, procédures et règles largement galvaudées, voire abandonnées, déliquescence des coûts, mauvaise gestion, résultats financiers en pertes importantes et mauvais climat social. Romary Sertelet a défini une démarche originale de management pour rendre crédible et viable le site industriel de KME France.

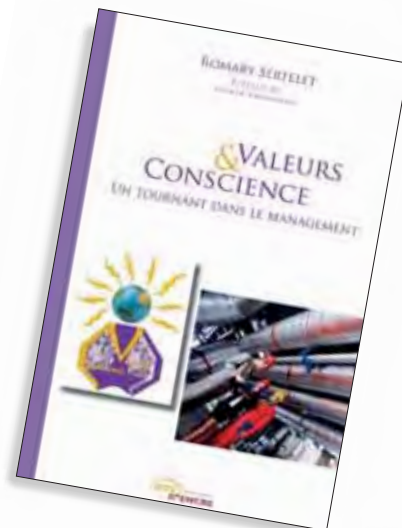
"Une lettre a été envoyée dans toutes les familles et a donné lieu à une Charte des Valeurs composée d'un mot-clé et de seize valeurs pour la plupart humaines" a expliqué le conférencier. *"En cinq ans, l'évolution s'est faite de manière progressive pour aboutir à une adhésion de la quasi-totalité du personnel qui a compris ce que signifie la valeur « appropriation » (des valeurs, de son atelier, de son usine, etc.), pour le bien-être du personnel et la pérennité de l'entreprise. L'usine est redevenue crédible pour le groupe, la rigueur (à ne pas confondre avec rigidité) est désormais un réflexe naturel. Les individus tra-*

vailent en équipe, communiquent objectivement, démontrent de la flexibilité".

Le climat social est aujourd'hui pacifié chez KME France à Givet. *"Le sentiment d'appartenance est clairement perceptible,"* a poursuivi Romary Sertelet. *Cette usine a acquis une culture basée sur le facteur humain, le comportement a radicalement changé. Les femmes et les hommes qui y travaillent ont assimilé la notion de performance et sont maintenant matures pour réussir".*

Il n'y a de richesses que d'hommes. Selon ce chef d'entreprise, un bon manager se doit d'agir pour le bien des hommes et de l'entreprise, être en symbiose avec son équipe et lui montrer de l'empathie, lui parler franchement et être à l'écoute de son personnel.

« Valeurs & Conscience, un tournant dans le management » par Romary Sertelet, Editions Jets d'Encre, 205 pages, 21 euros.



KME sous la crise comme les autres

L'usine KME France de Givet appartient au groupe italien basé à Florence, KME (6 500 salariés, 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires). L'usine ardennaise fabrique des tubes de cuivre qui sont utilisés dans le bâtiment (chauffage central, conduites d'eau, etc.) et dans les secteurs des climatisations et de la réfrigération.

L'usine KME de Givet qui produit en outre pour d'autres usines du groupe KME en Europe, fabrique annuellement 34 000 tonnes de tubes de cuivre. Son chiffre d'affaires correspond à un quinzième de celui du groupe italien. Mais cette année, crise oblige, il subit une diminution de quelque 30% de sa valeur de l'année passée.

Pour l'heure, la stratégie du groupe KME est de laisser passer la crise, de faire le dos rond. En avril 2009, à Givet chez KME, il a fallu procéder à du chômage technique. La crise leur permet toutefois de consolider l'équipe qui s'appuie d'autant plus sur la charte des valeurs.

La Place Ducale sans parking, une décision pleine de conséquences

Supprimer le stationnement sur la Place Ducale de Charleville-Mézières, c'est un changement profond", affirme Géraud Spire, le président de la CCI des Ardennes. Supprimer 220 places de parking, c'est un retournement radical de situation puisque la Place Ducale servait de parking à l'hyper-centre de Charleville-Mézières. "Nous aurions mieux compris cette suppression de 220 places de parking si elle avait été compensée par une réorganisation du plan de circulation, par des solutions réelles de remplacement de ces places supprimées en hypercentre et par la signalisation efficace des nouveaux parkings. Malgré les réunions de concertation organisées, la décision de l'équipe municipale engendre chez les commerçants de l'hypercentre de Charleville-Mézières des réactions pour le moins contrastées.

Sans le stationnement de la Place Ducale, certains commerçants pourraient fermer boutique à cause d'une baisse sensible de fréquentation. En revanche, d'autres commerces - les cafetiers et les restaurateurs notamment, semblent très bien profiter de la décision municipale en étendant leurs terrasses de plein air.

Je souhaite que l'équipe municipale de Charleville-Mézières veille attentivement aux conséquences de la suppression du parking sur la Place Ducale.

Un hypercentre vit notamment grâce aux commerces.

Il faut pouvoir y accéder et y stationner. Par contre, s'il n'y a plus de stationnement, il faut que la Place Ducale soit animée chaque jour de manière à drainer la clientèle vers ses commerces".

Un parking s'agrandit à Charleville-Mézières

La CCI des Ardennes est propriétaire du parc central, un parking de 131 places situé avenue Jean-Jaurès, au centre de Charleville-Mézières. La CCI y a affecté deux salariés, gardiens de jour. La nuit, le parking est surveillé par des caméras.

La CCI loue la place de parking 1€ la première heure de stationnement. Ce tarif est dégressif ensuite dès la 3^{ème} heure de stationnement. Il faut noter que, compte tenu de l'excellente situation urbaine du parking de la CCI et de sa compétitivité tarifaire, ce dernier a suscité déjà une centaine d'abonnements.

Le taux de remplissage du parking de la CCI dépasse les 73% jour.

Aux heures de pointe, notamment au début de l'après-midi, le parc central est saturé. La CCI des Ardennes a décidé d'agrandir son parking de l'avenue Jean-Jaurès.

Pour ce faire, elle a acquis deux propriétés contiguës de son parking consulaire, soit près de 2 000 m² sur lesquels elle créera 70 places de stationnement supplémentaires.

Un budget de 700 000€ HT (acquisitions foncières comprises) a été réservé à cette opération dont les études devraient commencer bientôt.

Les premiers travaux pourraient débuter au cours du 4^{ème} trimestre 2009. Pour l'heure le parking de la CCI avenue Jean-Jaurès reste ouvert au public de 7 h 50 à 19 h 15 du lundi au samedi inclus.

Contact : Jean-Luc FRENNEAUX
tél : 03 24 56 62 38
mail : jlfrenneaux@ardennes.cci.fr



Les ORAC soutiennent les commerçants et les artisans dans la crise

En 2009, cinq Opérations de restructuration des services, de l'artisanat et du commerce (ORAC) et une Opération Urbaine se mettent en place sur les territoires des communautés de communes du Pays Sedanais, des Crêtes Préardennaises, des Trois Cantons, de l'Argonne Ardennaise et d'Ardenne Rives de Meuse et sur celui de la ville de Sedan.

En cette période de difficultés économiques, les ORAC sont particulièrement opportunes. Elles permettent de soutenir les commerçants, les artisans et les prestataires de services dans leurs projets d'investissements. Ils sont nécessaires à la pérennité de leurs entreprises et au dynamisme de leur territoire.

L'Etat intervient par le truchement du fonds FISAC.

À noter que dans le cas de la communauté de communes Ardenne Rives de Meuse, l'aide de l'Etat est apportée par le FRED.

Les tableaux qui suivent permettent de constater que l'Etat et le Conseil régional s'engagent sur le département pour une enveloppe globale de 1 732 500€ de subventions directes aux projets des TPE et PME ardennaises.

L'ensemble des partenaires (Etat, Conseil régional, Communautés de Communes, CCI, CMA) s'unissent pour proposer des actions structurantes et dynamisantes aux entreprises artisanales, commerciales et de service des territoires concernés. À condition que chacun des chefs d'entreprise investisse une part minimale dans le développement de son affaire.

L'enveloppe totale de ces animations collectives s'élève à 582 636€.

Communauté de Communes	Montant de l'aide de l'Etat	Montant de l'aide du Conseil Régional	Montant de l'Investissement des Entreprises	Total
Ardenne Rives de Meuse	300 000	-	1 200 000	1 500 000
Argonne Ardennaise	210 000	210 000	980 000	1 400 000
Crêtes Préardennaises	150 000	150 000	700 000	1 000 000
Pays Sedanais	206 250	206 250	962 500	1 375 000
3 Cantons	150 000	150 000	700 000	1 000 000
Total	1 016 250	716 250	4 542 500	6 275 000

Actions Collectives	Ardenne Rives de Meuse	Argonne Ardennaise	Crêtes Préardennaises	Pays Sedanais	Trois Cantons	Ville de Sedan	TOTAL
Démarche Qualité Commerce	-	21 000	27 200	34 782	28 550	-	111 532
Aménagement du Point de Vente	-	10 000	8 500	-	10 500	-	29 000
Soutien aux UCIA	-	38 000	33 479	81 863	25 000	94 548	272 890
Diagnostic Energie/ Dév. Durable	-	15 060	24 080	-	-	-	39 140
Transmission Reprise	-	-	-	13 796	-	-	13 796
Action en faveur des marchés	-	-	-	13 378	15 000	-	28 378
Communication	-	5 900	-	-	7 000	-	12 900
TOTAL	75 000	89 960	93 259	143 819	86 050	94 548	582 636

Actions Collectives	Investissement des entreprises	Part de la CCI	Part de l'état	Part de la Région	Part de la Com ^{auté} de com ^{munes}	TOTAL	Nbre d'ORAC concernées
Soutien aux UCIA	459 663	13 280	151 211	55 128	12 080	691 362	4
Démarche Qualité Commerce	11 170	8 020	43 460	43 460	10 175	116 285	5
Diagnostic Energie	3 514	0	15 656	15 656	4 314	39 140	2
Valorisation des marchés	0	1 000	10 900	10 900	8 200	31 000	2
Aménagement du pt de vente	3 000	1460	6 760	6 760	2 402	20 382	2
Communication	0	0	6 450	0	4 680	11 130	2
Valorisation des commerces	700	850	2 975	2 975	150	7 650	1
TOTAL	478 047	24 610	237 412	134 879	42 001	916 949	18

Participez au grand forum des entrepreneurs à Liège

Le forum des entrepreneurs « by Initiatives » à Liège se tient les 21 et 22 octobre 2009. C'est un forum d'entrepreneurs pour les professionnels sans frontières, auquel se greffent des rendez-vous d'affaires programmés.

Ce forum économique est constitué de pôles très variés :

- marketing et communication,
- ressources humaines,
- finances,
- création, reprises et cessions d'entreprises ou
- technologie de l'information et de la communication.

La CCI des Ardennes a organisé un stand collectif pour les entreprises de services de la région et

en particulier pour celles des Ardennes et de Reims et Epernay et a accompagné l'an passé A.G.E., Artégo, Arcomat Mobilier Urbain, Calberson, LM Expansion, Médiarom, Office de tourisme du Pays Sedanais, etc.

Les chefs d'entreprises ont pu prendre de nombreux contacts grâce à la programmation préalable des rendez-vous B to B.

"C'est une expérience très enrichissante, explique Madame Moulin, co-gérante de LM Expansion (coaching d'entreprise à Charleville-Mézières). Elle nous a permis d'étoffer nos idées, d'améliorer nos relations commerciales et de nouer des partenariats transfrontaliers. Ce forum est très favorable aux relations commerciales".

"Le point très positif du forum est son ambiance très sympathique, renchérit Damien Depontieu, directeur de l'agence Géodis située à Tournes. Nous avons pris de nombreux contacts".

Les informations avant la manifestation, les réservations (hôtels, repas...), sont gérées par la CCI des Ardennes.

Pour toute entreprise intéressée en 2009 par le business, le réseautage et la convivialité : www.lfe.be

Pour toute information complémentaire : contact : V. de la Ville Fromoit, tél : 03 24 56 62 40 mail : vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr



Un 2^{ème} Speed Dating Business, réussi

La CCI des Ardennes, via la Commission Services et le Pôle Services, a organisé le 5 juin dans ses locaux de Charleville-Mézières un deuxième Speed Dating Business qui a connu l'affluence des grands jours.

Plus de 80 prestataires de services ont répondu favorablement à l'invitation. Ce sont plus de 600 rendez-vous qui ont été validés entre professionnels. Et le 5 juin, quatre heures durant, dans une ambiance de ruche, ils ont honoré leurs rendez-vous programmés, d'un quart d'heure, d'une table de discussion à une autre, sans compter les professionnels venus spontanément. Ces participants au deuxième Speed Dating de la CCI des Ardennes représentent les secteurs du conseil, de la communication, du marketing, de la formation, de l'information, de l'expertise comptable, des assurances, des agences de voyages, de la gestion de patrimoine, des bureaux d'études, des nouvelles technologies, de la location de bâtiments modulaires et de matériel, de l'architecture, de la gestion de temps, du travail temporaire, de l'hébergement, de la détente, de l'entretien d'espaces verts, du nettoyage, des transports...

L'enquête de satisfaction auprès des participants s'est révélée très positive : opportunité, rapidité, convivialité. La première édition du Speed Dating (70 participants et 400 rendez-vous de vingt minutes chacun) avait permis la constitution d'un réseau de services dans les Ardennes. La deuxième édition a conforté et étendu ce réseau.

La manifestation du 5 juin s'est achevée à la mi-journée par un cocktail déjeunatoire très fréquenté. La Commission Services de la CCI des Ardennes envisage l'organisation d'un troisième Speed Dating à la fin de l'année 2009, d'une manière plus élargie.

Contact : V. de la Ville Fromoit, tél : 03 24 56 62 40 mail : vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr

Les rendez-vous du Cercle des Services en Ardenne

Le Cercle des Services en Ardenne, association loi 1901, en partenariat avec la CCI des Ardennes, a été lancé en mars 2009. Il est présidé par Jean-Louis VALLEE. Il réunit des prestataires de services qui mettent en commun leurs moyens et leurs expériences professionnelles afin d'améliorer leurs prestations et d'en générer de nouvelles.

Le 7 mai, le Cercle a réuni une partie de ses adhérents, seize chefs d'entreprises, autour d'un premier petit-déjeuner thématique. Ils ont abordé avec des banquiers et des experts-comptables la question « du financement des prestations de services en période de crise ».

Chaque 3^{ème} jeudi du mois (en principe), les membres du Cercle et leurs invités se retrouvent à l'occasion d'une table ouverte dans un restaurant de Charleville-Mézières. Les invités ont ainsi l'occasion de présenter leurs activités à un public choisi et d'échanger leurs cartes de visite et leurs expériences professionnelles.

Inscriptions et contacts : Valérie de la Ville Fromoit, tél : 03 24 56 62 40 - mail : vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr

Pour garantir le développement des PME-PMI des Ardennes

La CCI des Ardennes et la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) s'associent dans le lancement d'une action commune qui doit inciter les PMI et PME des Ardennes à bâtir solidement leur stratégie de développement et de diversification. La constitution de cette action part du constat que nombre de PME et de PMI entretiennent plutôt des relations avec leurs clients qu'avec les marchés, fonctionnent à l'intuition et manquent d'informations économiques pré-traitées.

L'action que mettent en place la CCI et la CGPME consiste notamment à aider un certain nombre d'entreprises industrielles ardennaises à mettre en place leur propre stratégie de développement et à les soutenir ensuite dans leurs efforts. L'action sera conduite en trois phases selon un programme ACAMAS (initié par la FIM en 2005 et soutenu par le Cetim - alternance de démarches individuelles et de dynamiques collectives).

- L'organisation dans les Ardennes de forums de sensibilisation des entreprises concernées.

- L'organisation d'ateliers de réflexions stratégiques élaborées par un bureau d'études spécialisé pour chacune des entreprises concernées.
- Un accompagnement stratégique de la CCI et la CGPME des Ardennes au bénéfice de chaque entreprise ayant souscrit à l'action de sensibilisation. L'action organisée par la CCI et la CGPME recevra l'aide financière de L'Etat et du Conseil général des Ardennes. Elle débutera au cours du 4^{ème} trimestre 2009.

Contact : Nicolas Toussaint, tél : 03 24 56 62 89
mail : ntoussaint@ardennes.cci.fr

Le club Ardennes développement veut soutenir le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes

Créé en 1961, le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes se déroulera à Charleville-Mézières du 18 au 29 septembre.

Le festival n'a cessé de prendre de l'ampleur au fil de ses quatorze éditions. Il est à présent le caravansérail des marionnettistes et des programmateurs venus des cinq continents. Lors du dernier festival, en septembre 2006, spectacles "in" et "off", en salle et en extérieur, ont réuni 150 000 visiteurs à Charleville-Mézières.

Cependant, et bien que le public soit fidèle au Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes, Jean-Pierre Moreaux, agent général d'assurances et président du Club Ardennes Développement, s'inquiète du petit nombre d'entreprises ardennaises soutenant financièrement la manifestation. Car, pour la pérenniser complètement, il lui faudrait avoir recours à un sponsoring bien plus actif et attractif.

"Ce superbe festival mondial est financé par quatre investisseurs institutionnels : l'Etat, le Conseil régional de Champagne-Ardenne, le Conseil général des Ardennes et la commune de Charleville-Mézières. Toutefois des entreprises ardennaises le soutiennent. C'est le cas notamment de Calberson, de l'Opac et de la CCI des Ardennes. Elles ne sont pas assez nombreuses aujourd'hui, explique Jean-Pierre Moreaux.

Le Festival mondial entre à présent dans une phase de professionnalisation et les Ardennes doivent tirer profit de cette formidable projection de leur grande manifestation dans le XXI^{ème} siècle. Les adhérents du Club Ardennes Développement sont prêts à soutenir à leur tour le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes

Ils y investiront mais à la condition expresse qu'ils puissent participer à son conseil d'administration".

Contact : Club Ardennes Développement,
rue du Château, BP 17, 08160 Flize - tél : 03 24 54 04 92



SITL, trois années de participation positive



La CCI des Ardennes et son service Ardennes Expansion a participé pour la 3^{ème} année consécutive à la Semaine Internationale du Transport et de la Logistique (SITL) les 24, 25 et 26 mars à Paris à la Porte de Versailles sur le stand régional "Invest in Champagne-Ardenne", en collaboration avec l'Agence Régionale de Développement Economique, Champagne-Ardenne Développement (CADev), la CCI de Châlons-en-Champagne, Haute-Marne Expansion et Aube Développement.

Chaque année à Paris, la Semaine Internationale du Transport et de la Logistique rassemble les acteurs européens de la filière, en dresse le bilan et présente ses progrès technologiques, ses évolutions organisationnelles et toutes les perspectives régionales quant aux aménagements du territoire (Parcs d'activités, autoroutes, ports, aéroports, etc.). Cette 26^{ème} édition a résisté à la morosité du marché en accueillant 500 exposants (soit + 8,5%) dont 25% nouveaux et 24 500 visiteurs (61 pays représentés).

Le département des Ardennes jouit d'un excellent positionnement stratégique en Europe. L'arrivée du TGV, l'autoroute A34 gratuite ou encore la proximité immédiate de cinq aéroports internationaux, Bruxelles Sud Charleroi, Bruxelles National, Luxembourg, Roissy CDG et Vatry positionnent les Ardennes à un carrefour stratégique pour les acteurs de la logistique. Il est situé à une distance raisonnable des grands ports de la mer du Nord (2 jours d'Anvers et 3 jours de Rotterdam par bateau) et la mise au gabarit 1 350 tonnes permet la connexion du port de Givet aux axes fluviaux nord européens. Le département est aussi très bien positionné sur la ligne de fret ferroviaire reliant Calais à Bâle et, qui plus est, situé à moins de six heures de route en camion d'un bassin d'activités représentant 75% du PIB de l'Europe Occidentale.

Bilan de la SITL 2009

L'action sur le stand régional a permis d'établir 159 contacts lors de cette édition 2009 pour un total de trois projets, 19 pré-projets et 75 contacts utiles à suivre. Un projet significatif a d'ores et déjà de grande chance d'aboutir sur le département des Ardennes. A titre d'exemple, l'an dernier, l'action de la CCI des Ardennes au SITL avait déjà permis l'implantation de la société DGD Est sur Charleville-Mézières, société spécialisée dans le transport, le montage et le stockage de mobiliers destinés aux entreprises et aux particuliers (15 emplois).

Contact : Gwénaél Guégan, tél : 03 24 56 62 88 - mail : guegan@ardennes.cci.fr

Pour obtenir le « label diversité »

Depuis le mois de mars 2009, le ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire met en place « le label diversité ».

Il s'adresse à toutes les entreprises. Ses critères portent sur la diversité des recrutements des salariés dans l'entreprise et sur la prise en compte de cette diversité dans la gestion des ressources humaines.

Les critères concernent la prévention de toutes les discriminations reconnues par la loi, en particulier l'origine des personnes, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, la religion, l'engagement syndical et mutualiste et les opinions politiques.

Pour obtenir le « label diversité », les entreprises candidates doivent s'adresser à l'AFNOR Certification (à l'attention de Thierry Geoffroy, 11, rue Francis Pressencé, 93571 La Plaine-Saint-Denis). Le « label diversité » est délivré pour trois ans avec une évaluation intermédiaire à l'issue de 18 mois.

Des rencontres technologiques et de management stratégique

La CCI des Ardennes et l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (IUMM) organisent chaque année des rencontres traitant des aspects théoriques, techniques et technico-économiques dans des secteurs industriels aussi variés que les procédés Industriels, les matériaux, les revêtements et traitements de surface ou les mesures.

Au cours de ces rencontres où l'on fait l'effort de présentations et de démonstrations claires et méthodiques, les participants se préoccupent aussi de management stratégique (maintenance, sécurité, normes, organisations, etc.).

Tous les thèmes de ces rencontres répondent aux besoins de l'industrie dans les Ardennes. De plus, elles permettent aux chefs d'entreprises ardennais de mieux connaître tous les savoir-faire industriels du département et d'élaborer entre eux des partenariats.

Contact et inscription :

Service Conseil Industriel

tél : 03 24 27 87 53

Fanny Gutewiez :

mail : fgutewiez@ardennes.cci.fr

Michel Boquet :

mail : mboquet@ardennes.cci.fr

Le super-échangeur de Cormontreuil devrait être achevé en 2012

Le grand échangeur de Cormontreuil se situe à la jonction des autoroutes A4 (Paris-Strasbourg), A4bis (liaison avec Reims) et A34 (Reims-Charleville-Mézières). Bien que situé près de Reims, c'est un point stratégique pour l'économie des Ardennes puisque ce super échangeur distribue la circulation des poids lourds sur l'A34, autoroute traversant de part en part le département ardennais.

De plus, l'achèvement du super échangeur de Cormontreuil à une extrémité de l'A34 complète à l'autre extrémité, la réalisation des travaux de la future branche ouest du Y ardennais (Charleville-Mézières - frontière belge).

Ce super échangeur est appelé à devenir un nœud routier à vocation internationale. Son réaménagement réparti depuis 2009 sur quatre années par étapes successives (bretelles vers Châlons-en-Champagne, vers Reims et Charleville-Mézières et vers Metz) est un chantier très complexe.

Le dernier rencontre des difficultés notamment à cause de sa proximité avec des zones urbaines et d'activités économiques très fréquentées et d'un sous-sol gorgé d'eau. L'argile y est de mauvaise qualité et impose aux maîtres d'ouvrage de laisser les terrassements se tasser durant plusieurs mois. Pour autant le trafic très important n'a pas été interrompu dans la traversée de l'actuel échangeur de Cormontreuil, mais simplement ralenti par des voies uniques.

Les programmes de travaux ont été validés au mois de juin 2008. Une nouvelle phase opérationnelle du chantier a commencé grâce à un crédit de 5 M€ inscrit dans le plan de relance de l'économie de Champagne-Ardenne.

Mais il reste à rassembler un budget de 42 M€ pour achever les travaux.

Au mois de mai 2009, ce budget était encore en phase de finalisation entre l'Etat, la Région Champagne-Ardenne, le Département de la Marne et la Communauté d'agglomération Reims Métropole. La convention de budget doit être signée fin 2009. Dans ces conditions et selon la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Champagne-Ardenne, l'achèvement du chantier du grand échangeur de Cormontreuil interviendra en 2012.

Perspectives économiques entre Sedan et Charleville-Mézières

En partenariat avec la Direction départementale de l'équipement (DDE) des Ardennes, la CCI lance une étude sur l'axe Sedan-Charleville, considéré comme le vecteur essentiel du développement économique entre les deux villes et au-delà.

Le département ne peut réellement se développer qu'en maîtrisant un schéma d'organisation territorial, et notamment en recherchant des synergies de développement économique entre les agglomérations de Sedan et Charleville-Mézières et les principaux pôles urbains ardennais. La CCI des Ardennes conduit à présent une étude qui tient compte des critères suivants :

- **Caractéristiques de la population**
(démographie, revenus, navettes domiciles-travail, habitudes de consommation, etc.),
- **Caractéristiques économiques**
(démographie des entreprises, spécialisation de l'économie, poids de l'emploi, création / radiation, etc.),
- **Infrastructures existantes et futures**
(routières, autoroutières, ferroviaires, etc.),
- **Offre commerciale et de services,**
- **Développement des zones d'activités**
avec la situation de l'offre immobilière et foncière actuelle et la prise en compte des projets d'implantation à venir,

- **Offre de formation et des axes futurs à développer.**
Le périmètre a été défini autour de l'axe autoroutier Charleville-Mézières - Sedan, avec des extensions allant jusqu'aux communes de Tournes, Belval, Bazeilles et Douzy. Ces communes présentent un intérêt en termes d'équipement actuel et de potentialités de développement. Il s'agit donc de réfléchir à la stratégie de développement économique et territorial autour de cet axe Sedan - Charleville-Mézières.

L'étude s'attachera à mettre en avant les facteurs de développement endogène et exogène du territoire considéré, et surtout, à donner une vision prospective de ce développement en proposant un programme d'actions concrètes à horizon 2015.

En plus de l'état des lieux, l'étude propose un diagnostic des atouts et des faiblesses du territoire observé.

Contact : Dorothée Sikouk - tél : 03 24 56 62 42
mail : dsikouk@ardennes.cci.fr

Le périmètre de l'étude

- 37 communes
- Population estimée (à partir des recensements INSEE depuis 2004) : 120 000 habitants
- Nombre de ménages : 52 050
- Nombre d'établissements inscrits au RCS (MAI 2009) : 3 549 (soit 48,3% des établissements ardennais), dont
 - Industrie : 661 ets (18,6%)
 - Commerce : 1606 ets (45,3%)
 - Services : 1282 ets (36,1%)

CAP 08 mode d'emploi



Pour aider les entreprises confrontées à la crise financière,
La CCI des Ardennes a mis en place une « Cellule d'Accompagnement et de Prévention »,
baptisée CAP 08, joignable par les chefs d'entreprises au

0 800 810 108

Il est important que les entreprises prennent contact dès les premiers signes de difficultés perçus, afin de pouvoir agir le plus en amont possible. CAP 08 permet d'optimiser autant que possible la négociation à l'amiable avant le recours à la médiation bancaire et propose des solutions individualisées à chaque entreprise. C'est évidemment un gain de temps pour les entreprises mais aussi pour les organismes concernés.

Pourquoi ?

Pour aider les chefs d'entreprise à identifier les difficultés, à les anticiper, à franchir les obstacles et à trouver des solutions adaptées à leurs cas.

Avec qui ?

Une équipe efficace de conseillers est mobilisée par la CCI. Ses services sont gratuits et confidentiels. Un numéro vert est à votre disposition 0 800 810 108.

La cellule travaille en coopération avec le réseau des partenaires, mobilisés dans le cadre du plan de soutien aux entreprises du gouvernement (Oséo, banques, syndicats professionnels, experts-comptables, Etat, Région, etc...).

Comment ?

Anticipez les difficultés en contactant à la CCI des Ardennes

Quand ?

Pour faire le point sur la santé de votre entreprise :
procéder à un autodiagnostic afin de mesurer les difficultés et s'enquérir des orientations à suivre sur le site www.ardennes.cci.fr (clic sur le pavé CAP 08) ou en contactant CAP 08 au 0 800 810 108.

Pour résoudre des difficultés financières : Les dispositifs du plan de soutien aux PME-PMI sont mobilisables selon leurs problèmes.

- **La médiation du crédit :**
difficultés avec les banques, problèmes conjoncturels...
La médiation pour trouver des solutions de financement de trésorerie.
- **Oséo, la banque des PME-PMI,**
facilite le financement de leurs croissances en partageant le risque avec d'autres banques (financement de comptes clients, fonds de garantie spécifiques, etc.).
- **Le Tribunal de commerce :** la nouvelle procédure de sauvegarde.

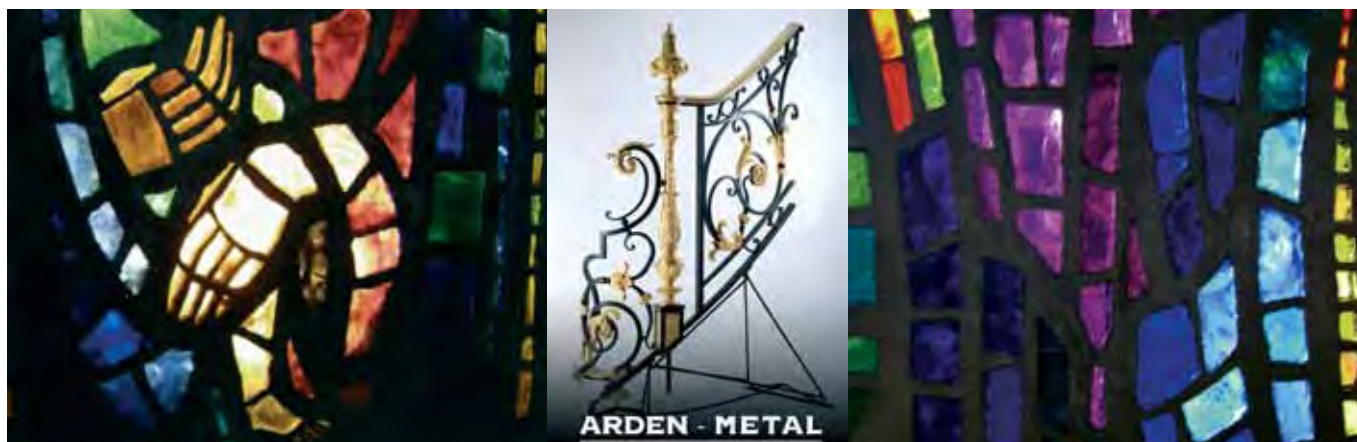
Pour faire face à des besoins de délais de paiement :

- Assurer les échéances des Assedic, de l'Urssaf, de la Trésorerie générale et des services fiscaux des Ardennes et obtenir des échelonnements de paiements.

CAP 08 - Cellule d'Accompagnement et de Prévention des entreprises
C. Sophie PECHEUX : 0 800 810 108 – www.cap08@Ardennes.cci.fr

Belges et Ardennais, partenaires de la construction et de la rénovation immobilière

Le 28 novembre 2008 à Sedan, sur l'initiative de la CCI des Ardennes, des chefs d'entreprise belges et champardennais ont participé à une Journée Transfrontalière. Ils y ont lié des partenariats durables.



Une première suite a été organisée le mercredi 25 février 2009, avec au programme la visite de l'Atelier de Création et de Restauration de Vitraux de Jean-Marc Paguet à Vouziers et des deux sites la société Arden'Metal (la Ferronnerie d'Art à Reims et la Bronzerie à Rethel).

Ces visites ont permis à deux entreprises belges et quatre entreprises ardennaises d'appréhender compétences, secteurs d'activités respectifs et complémentarités potentielles.

La société Arden'Metal a présenté notamment son projet de participer au salon Maison & Objet de Paris (du 4 au 8 septembre 2009).

Son objectif est de présenter des savoir-faire de haut de gamme dans différents domaines aux architectes, décorateurs, prescripteurs.

Cette participation sera également un test en vue d'une éventuelle participation collective transfrontalière au salon 2010 de Maison & Objets.

En attendant la programmation d'un prochain rendez-vous côté belge et afin de conserver la synergie du groupe, les entreprises sont invitées à adhérer à la communauté interactive « Partenariats Transfrontaliers » de la plateforme collaborative Ecobiz, (échanges et mise en réseau des acteurs économiques des Ardennes Françaises et de la Wallonie).

Elargissement à la zone d'Interreg

L'objectif de l'atelier transfrontalier créé par les participants à la journée du 28 novembre à Sedan est de constituer un groupe d'entreprises complémen-

taires. Cette association présentera à d'éventuels donneurs d'ordres une palette de savoir-faire transfrontaliers haut de gamme dans les secteurs de la construction, de la réhabilitation de bâtiments, de la décoration et des aménagements d'intérieurs.

La CCI des Ardennes a proposé aux partenaires du programme européen transfrontalier Interreg IV de s'associer à cette action, de l'élargir à l'ensemble de la zone Interreg et de l'intégrer dans la promotion que déploie Interreg.

Trois partenaires ont déjà réagi positivement à cette proposition et procèdent actuellement au recensement des entreprises concernées par cette thématique sur leurs territoires.

**Contact : Albane Mercier, tél : 03 24 27 87 55
mail : amercier@ardennes.cci.fr**

Le rapport de nos agents spéciaux en Norvège

Du 23 au 26 mars 2009, la CCI des Ardennes représentée par Jean-Marie Lambert, son vice-président Industrie, a conduit une mission d'exploration à Oslo en Norvège en compagnie de représentants du Conseil général des Ardennes et de son comité départemental du tourisme.



Jean-Marie Lambert connaît bien la Norvège où vit une partie de sa famille.

"La Norvège est un pays très riche, un pays qui s'ouvre aujourd'hui à la grande Europe", explique Jean-Marie Lambert qui connaît bien la Norvège. "Puisque nous disposons des produits d'Ardennes de France, pourquoi ne pas les présenter aux Norvégiens qui sont très friands de plats préparés ? C'est un pays de 4,5 millions d'habitants dont 2 millions vivent à Oslo", renchérit le vice-président. "Notre mission était de promouvoir les produits de bouche, les opportunités touristiques et le département des Ardennes et d'organiser des rendez-vous d'affaires pour les entreprises ardennaises auprès des prescripteurs norvégiens", souligne-t-il.

La mission ardennaise a été reçue par la mission économique de l'ambassade de France à Oslo. Celle-ci a présenté aux Ardennais les industries norvégiennes de l'exploitation des hydrocarbures, du gaz naturel, de la pêche et de l'agroalimentaire.

Avec la Chambre de commerce franco-norvégienne, la mission ardennaise a visité les grands points de ventes

norvégiens, des chaînes de magasins commercialisant les produits de bouche (Kiwi, Coop, Centra), un producteur et un distributeur de boulangerie et de viennoiserie et une société (Confecta) qui distribue des produits agroalimentaires de haut de gamme.

D'importants contacts ont été pris avec la Kulinarisk Akademi (académie culinaire) d'Oslo qui veut se familiariser avec la préparation de plats des cuisines étrangères et qui souhaiterait inviter les Ardennais à présenter les leurs.

Une deuxième mission ardennaise se rendra à Oslo à l'automne. Elle sera reçue durant une journée par la Kulinarisk Akademi. *"Il s'agit de valoriser nos produits de bouche, de rencontrer des donneurs d'ordres norvégiens de l'agroalimentaire et de faire connaître les Ardennes dans les pays du Nord de l'Europe",* affirme Jean-Marie Lambert.

**Contact : Anne Bibot, tél : 03 24 27 87 58
mail : abibot@ardennes.cci.fr**

Prospectons en Chine et en Australie

Au profit des entreprises industrielles de Champagne-Ardenne, la CCI des Ardennes organise une mission de prospection multisectorielle en Chine du 9 au 17 octobre 2009.

La CCI travaille à ce projet en étroite collaboration avec la Chambre française de Pékin.

Cette mission de prospection donnera à ses participants l'occasion de visiter la foire de Canton, la plus grande foire internationale en Chine. Une extension sur Singapour est proposée aux entreprises qui feront le déplacement.

De surcroît, la CCI des Ardennes organise du 12 au 20 novembre 2009 une mission de prospection des marchés en Australie pour les entreprises de Champagne-Ardenne.

Le secteur du travail des métaux et, particulièrement celui des produits à forte valeur ajoutée, sont concernés par cette mission.

Rappelons que la CCI des Ardennes travaille en collaboration étroite avec la section champardenaise des conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) et en partenariat avec la « French Australian chamber of commerce and industry » de Sydney et la section australienne des CCEF.

La mission de prospection est parrainée par la section australienne et le comité de Champagne-Ardenne des CCEF.

Ce dernier a signé en 2004 un accord de partenariat avec son homologue australien.

Contact : Anne Bibot, tél : 03 24 27 87 58
mail : abibot@ardennes.cci.fr

Et si vous osiez l'Export !

La CCI des Ardennes a mis en place le dispositif « Nouveaux Exportateurs » qui accompagne à l'exportation des TPE et des PME qui se lancent à la conquête de marchés extérieurs.

Soutenu par l'Etat, ce dispositif cible toutes les TPE et toutes les PME « ayant une réelle volonté de se développer à l'international et répondant à certains critères de performances :

- des produits ou des savoir-faire exportables,
- des capacités financières et de production,
- moins de 10% du chiffre d'affaires de l'entreprise réalisé à l'export ».

Dans les Ardennes, la CCI a déjà repéré plus d'une centaine d'entreprises susceptibles de profiter du coup de pouce du dispositif « Nouveaux Exportateurs » expérimenté depuis cinq ans en France. Il a déjà bénéficié à 360 entreprises françaises ayant augmenté ainsi leur chiffre d'affaires à l'export de 20 à 40%.

Son programme :

- Une journée et trois demi-journées de formation technique (séances collectives) d'acquisition ou d'actualisation des méthodes et des outils spécifiques.
- Trois demi-journées d'application (en intra-entreprises), véritable formation-action de mise en pratique immédiate : approche commerciale de l'export ; offres commerciales et gestion des commandes ; maîtrise de la chaîne logistique ; modes et garanties de paiement à l'export. Le dispositif dispense un suivi individualisé (aide à mise en œuvre) durant une année afin d'évaluer l'avancement des projets à l'export.

Des sessions « Nouveaux Exportateurs » sont programmées entre octobre et décembre 2009.

Contact : Anne Bibot, tél : 03 24 27 87 58
mail : abibot@ardennes.cci.fr

Participez à deux salons de sous-traitance

La CCI des Ardennes organise la présence d'entreprises ardennaises sur deux salons de sous-traitance les plus fréquentés en Europe : Fist Expo 2009 et Midest 2009.

Fist Expo, forum des industries des services et des techniques, se tiendra à Strasbourg du 29 septembre au 1^{er} octobre. C'est un outil efficace de prospection régionalisée sur les plus importants bassins économiques de l'est de la France et des régions frontalières du Luxembourg, de la Belgique, de l'Allemagne et de la Suisse alémanique.

Midest 2009 se tiendra à Paris-Nord Villepinte du 17 au 20 novembre 2009. Ce salon affirme la qualité, la compétence et l'efficacité des offres techniques des entreprises ardennaises. C'est l'occasion d'y valoriser leur solutions les plus innovantes.

Les exposant à Midest sont présents toute l'année sur le site de référence de la sous-traitance industrielle : www.midest.com. C'est le 2^{ème} moteur de recherches le plus utilisé dans le monde de la sous-traitance.

La CCI des Ardennes soutient la promotion des entreprises ardennaises à Fist Expo 2009 et à Midest 2009 (stands, stands-comptoirs).

Contact : Jean -Luc Clément, Tél : 03 24 27 87 57 – HYPERLINK
"mailto:jlclément@ardennes.cci.fr" jlclément@ardennes.cci.fr

Quand les CCI proposent leur propre réforme

Le 14 avril, les Présidents des CCI réunis en Assemblée Générale Extraordinaire de l'ACFCI à Paris ont adopté par 98 voix pour, 59 contre et 12 abstentions, le projet de refondation du réseau des CCI qui sera présenté au Gouvernement, dans le cadre de la préparation du projet de loi de réforme du réseau consulaire.

Tout au long de leur histoire, les CCI se sont révélées être un acteur majeur du soutien aux entreprises et du développement économique de leurs territoires. Conscientes des profondes mutations de leur environnement, elles se sont engagées il y a déjà quelques années dans un important mouvement de réforme qui a fait l'objet de la Loi de 2005. Face à l'aggravation de la situation économique, et à la volonté des Pouvoirs Publics d'entreprendre la Révision Générale des Politiques Publiques, les CCI ont décidé de s'engager dans une réorganisation ambitieuse de leur réseau, visant à renforcer les échelons régional et national de leur organisation tout en maintenant la nécessaire proximité avec les entreprises des territoires. Ce projet de réforme tend vers une plus grande rationalisation et une mutualisation de leurs structures aux niveaux national et régional, et une adaptation de leurs missions (information et conseil/formation/appui aux entreprises) au XXI^{ème} siècle, tout en améliorant la qualité et l'homogénéité des services rendus aux entreprises de leurs territoires par les Chambres locales. La réorganisation du réseau est construite autour de la transformation des chambres régionales de commerce et d'industrie en chambres de commerce et d'industrie de région aux pouvoirs, tant de gestion que d'animation économique, renforcés, et de la transformation des chambres de commerce et d'industrie en chambres de commerce et d'industrie territoriales, éta-

blissements publics rattachés aux chambres de commerce et d'industrie de région, qui assurent les services de proximité aux entreprises dans les territoires. Pour renforcer cet échelon régional, le mode de scrutin sera également modifié, afin de faire élire au suffrage universel direct de leurs pairs simultanément les représentants des entreprises à l'échelon régional et territorial.

Enfin, ces dispositions réaffirment et renforcent le rôle de l'ACFCI comme interlocuteur unique, au niveau national, des pouvoirs publics.

La mutualisation des ressources et des moyens est renforcée au niveau de l'échelon régional, ce qui impliquera une réduction des coûts, tout en accroissant l'efficacité des services rendus aux entreprises. Ce qui est en fait le but de la RGPP.

Reste à savoir maintenant ce que le projet de Loi retiendra de ces propositions.

Quoiqu'il en soit, le réseau des CCI est le seul organisme public national à avoir proposé au Gouvernement sa propre réforme.

Le processus est désormais engagé et devrait se réaliser selon le calendrier suivant :

- Juin 2009 : élaboration du projet de Loi et transmission au Conseil d'Etat
- Juillet 2009 : examen du projet de Loi en Conseil des Ministres
- Octobre/novembre 2009 : vote de la Loi
- Novembre 2010 (date vraisemblable) : élections
- 1^{er} janvier 2011 : mise en œuvre de la réforme.



SIMPLIFIEZ VOUS LA DÉCLARATION ET LE PAIEMENT DE LA TVA AVEC TÉLÉTVA

Avec TélétVA, la Direction Générale des Finances Publiques vous propose la télé-déclaration et le télé-paiement de la TVA.

Ce service offre le choix entre deux modes de transmission :

- **TELETVA-EFI** : qui correspond à la saisie directe en ligne des déclarations de TVA par l'entreprise et à une transmission par internet sécurisée au moyen d'un certificat numérique. Ce mode d'échange convient particulièrement aux entreprises qui réalisent elles-mêmes leurs déclarations de TVA.
- **TELETVA-EDI** : qui consiste en la transmission électronique de fichiers comptables par l'intermédiaire d'un prestataire (le partenaire EDI). Ce mode d'échange convient particulièrement aux entreprises déléguant la réalisation de leurs déclarations de TVA à leur expert-comptable.

LES AVANTAGES DE CETTE DÉMARCHE :

- **une grande facilité d'utilisation**, avec pour la procédure EFI, la saisie de la déclaration en ligne et la possibilité de régler la TVA en une seule opération à l'aide d'un formulaire pré-rempli,
- **la gratuité du dispositif** pour la procédure EFI de déclaration en ligne (téléchargement d'un certificat gratuit) sur le serveur TélétVA (www.impots.gouv.fr rubrique « Professionnels / TélétVA par internet : je m'abonne »),
- **des transactions sécurisées** avec délivrance d'AR pour la déclaration et pour le paiement,
- **une démarche financièrement intéressante** car la date de prélèvement intervient au plus tôt à la date limite de paiement quelque soit la date de dépôt à laquelle est effectué le télé-règlement.
- **un gain de temps** car les télé-déclarations et les télé-règlements peuvent être réalisés jusqu'à la date limite de dépôt des déclarations.

POUR PLUS D'INFORMATION :

www.impots.gouv.fr rubrique Professionnels.

Pour vous renseigner

et accompagner votre démarche :

- votre correspondant départemental : Grégory PLESSIEZ - tél : 03 24 56 89 11 mail : gregory.plessiez@dgfip.finances.gouv.fr
- votre Service des Impôts des Entreprises dont l'adresse figure sur vos déclarations de TVA.

Toute la vérité sur l'intelligence économique des PMI-PME ardennaises

“La position des PME ardennaise sur la chaîne de valeur est assez particulière. En tant que sous-traitants, les PME de la métallurgie ne s’occupent pas de la conception des pièces qu’elles fabriquent. L’innovation est donc en quelque sorte « subie », car elle est faite par le client. Ces PME ont très peu de marges de manœuvre quant à leur procédé de fabrication.

De la même manière, leur stratégie d’internationalisation dépend de celle du client. Elle revient à les suivre dans les pays dans lesquels il s’installe. Dans ces conditions, il est difficile d’avoir une stratégie anticipative. Leur position ne leur donne pas une assez bonne visibilité de l’avenir”.

Cette analyse pertinente est un extrait d’une thèse professionnelle de Mastère Stratégic Management de HEC soutenue en mai 2008 par Véronique Coggia.

Cette jeune diplômée de l’Ecole Polytechnique qui

travaille aujourd’hui à la direction de la stratégie d’Eurocopter, a préparé son mémoire de thèse dans les Ardennes en étroite collaboration avec la CCI. Sa thèse brillamment exposée l’an passé et devenue un livre cette année, un essai intitulé « Intelligence économique et prise de décision dans les PME » et sous-titrée ainsi : « Le défi de l’adaptation des procédés d’intelligence économique aux particularités culturelles des petites entreprises ».

La jeune polytechnicienne y démontre sans retenue combien une intelligence économique adaptée aux petites structures constituerait un très grand avantage concurrentiel aujourd’hui en France, dans un contexte de concurrence mondiale exacerbée par la crise financière.

L’essayiste démontre aussi que les premiers organismes publics à se préoccuper de l’établissement et de l’animation d’intelligences économiques sont justement les CCI, celle des Ardennes en particulier.

L’ouvrage de Véronique Coggia dresse un portrait très réaliste de l’économie des PME-PMI ardennaises et de leurs cultures managériales.

Son essai souligne surtout les difficultés des chefs d’entreprise ardennais à concevoir l’intelligence économique et l’insuffisance des organismes publics à combler rapidement cette carence.

« **Intelligence économique et prise de décision dans les PME** » par **Véronique Coggia**, éditions de **L’Harmattan**, collection « **Intelligence économique** » dirigée par **Ludovic François**, **125 pages**, **13 euros**.



Du nouveau sur le port fluvial de Givet

Récemment, en partenariat avec la préfecture des Ardennes, l’établissement public Voies navigables de France (VNF), le Conseil régional de Champagne-Ardenne, le Conseil général des Ardennes et la Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse, la CCI des Ardennes a signé le volet fluvial du contrat de projet Etat-Région (2007-2013).

Associé au contrat de développement économique des Ardennes et au contrat de reconversion du site militaire de Givet, ce volet fluvial du contrat de projet Etat-Région est doté par les contractants de 9,4 M€ de budget. Il s’agit de développer les transports fluviaux dans les Ardennes et de créer une plate-forme multimodale à Givet (canaux, routes express, trains).

Sous la maîtrise d’œuvre de la CCI des Ardennes :

- L’aménagement et l’équipement d’une plate-forme de conteneurs multimodale et de son accessibilité, (3 M€ dont 0,6 M€ de la part de la CCI des Ardennes).

Sous la maîtrise d’œuvre de VNF :

- Une étude de développement économique partenarial des ports de Givet et de Namur, (200 000€ - perspectives de développement du transport de conteneurs).

- Des études et des travaux d’élargissement de la porte de garde, (4 M€ - permettre le passage de bateaux de grand gabarit).
- L’aménagement du quai des Trois Fontaines face aux carrières et d’un bassin pour permettre aux bateaux de virer de bord, (2,2 M€ - la gestion du quai de chargement des carrières sera ensuite rétrocédée à la CCI des Ardennes).

Contact : Jean- Luc Frenneaux

Tel : 03 24 56 62 38 - mail : jlfrenneaux@ardennes.cci.fr



La CCI enquête sur les besoins en formations

Plus de 45 % des chefs d'entreprise ardennais interrogés ont prévu cette année des plans de formations pour leurs salariés. C'est une alternative possible au chômage partiel.

En mars 2009, avec l'AGEFOS-PME et la CGPME, l'observatoire économique de la CCI des Ardennes, a conduit une enquête sur les besoins en formation des entreprises. C'est pour l'heure une alternative possible aux mesures de chômage partiel.

Quelque 435 chefs d'entreprise ardennais, des secteurs industriel, du commerce et des services, employant chacun entre 5 et 100 salariés ont répondu à l'enquête (soit un taux de réponse de 30,4%).

Elle démontre que 45,2% des répondants avaient prévu des formations pour leurs salariés en 2009, principalement sous la forme d'un plan de formation (81,5%). Un chef d'entreprise sur cinq a aussi recours au Droit Individuel à la Formation (DIF). Le contrat de professionnalisation et la période de professionnalisation font partie des dispositifs les moins utilisés par les chefs d'entreprises.

La formation interne constitue le premier « vecteur » de formation dans le commerce, le plus souvent organisée par le siège social des groupes commerciaux ou par les franchises. Elle peut également être assurée par les centrales d'achats ou les fournisseurs.

Les formations réglementaires sont les plus sollicitées (cariste, conducteur nacelle, etc.) par les chefs d'entreprise (un tiers de ceux qui ont prévu des formations en 2009).

Un quart des formations évoquées a trait aux techniques industrielles.

Le DIF en pleine progression

Les formations vont concerner 2 041 personnes en 2009 pour les seuls répondants à l'enquête. En considérant l'ensemble du panel interrogé, cela représente un volume de 6 780 salariés entrant en formation.

Assez peu de dirigeants (13,2%) modifieraient leur plan de formation si la conjoncture persiste (environ 600

Le Parrainage de la 23^{ème} promotion de l'IFV

L'IFV des Ardennes, depuis sa création en 1986, a reçu le soutien financier de la CCI et du Conseil régional de Champagne-Ardenne, l'institut répondant à un réel besoin des entreprises locales en personnel formé à la fonction commerciale terrain. Le parrainage a pour objectif de permettre à chaque stagiaire d'une nouvelle promotion de trouver auprès d'un ancien diplômé, ayant un parcours professionnel significatif dans la fonction préparée, des conseils et un soutien durant sa formation. Seize anciens ont accepté cette mission le 3 avril à l'occasion du parrainage de la 23^{ème} promotion de l'IFV :

- Franck MUSZAK, Agent Commercial • Aurélie FIQUET, Commerciale chez SQUARE HABITAT • Sébastien PECHEUX, Responsable Commercial chez Nice France • Mohamed KHALED, Commercial au sein du groupe COVEMA
- Dorothee YERNAUX, Conseillère Financière à La Poste • Geoffrey ESSE, Commercial chez RENAULT TRUCKS • Bruno GUILLAUME, Technico-Commercial chez AGDP • Thomas VALSESIA, Technico-commercial au Comptoir Général d'électricité • Didier MARTIN, Commercial chez Service Pro 08, • Renaud NICOLAS, Technico- Commercial chez Jeantils Gillet
- Laurent CHAMPENOIS, Responsable d'un magasin FNAC Eveil&Jeux • Christophe CAOUISSIN, Conseiller Clientèle à la Banque Populaire
- Bruno SONOR, Commercial chez MIKIT • Mathieu LEROUX, Responsable d'Agence ADDECO • Philippe DELHANDHUY, Commercial chez Ardenn Immobilier
- Michaël THIRION, Délégué Commercial chez Saint Gobain Isover



des entreprises

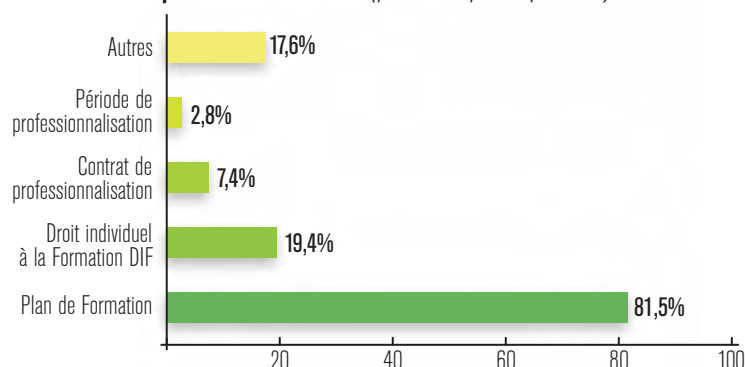
salariés supplémentaires concernés). Pour les dirigeants qui n'ont pas prévu de formations en 2009 (38,1% des établissements interrogés), 31% sont prêts à mettre en place des formations dans l'entreprise. Il s'agit soit d'un plan de formation (71,9%), soit d'un DIF (46,9%).

La progression du DIF s'explique par des actions de communication soutenues sur ce dispositif, notamment auprès des entreprises qui n'ont pas engagé de

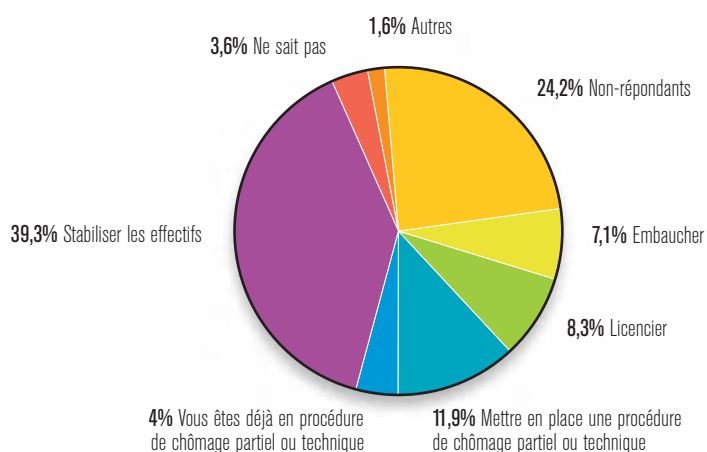
formations dans leurs établissements. Quant à l'emploi, l'heure est au maintien des effectifs (40% des réponses), mais 11,9% des interrogés prévoient une mise au chômage partiel ou technique de leurs salariés si la conjoncture persiste.

Contact : Dorothée Sikouk, tél : 03 24 56 62 42
mail : dsikouk@ardennes.cci.fr

Les dispositifs de formation utilisés dans les entreprises ardennaises (plusieurs réponses possibles)



Les perspectives en matière d'emploi si la conjoncture persiste



Collecte de la taxe d'apprentissage 2009

Cette année, 1434 dossiers de taxe d'apprentissage ont été traités par la CCI des Ardennes, organisme collecteur par délégation de la CRCI Champagne-Ardenne.

Le montant global de la collecte s'est élevé à 1 505 370€ (contre 1 648 488€ en 2008).

La somme de
596 461€
représentant

le fonds de péréquation national et la contribution au développement de l'apprentissage a été reversée au Trésor Public.

Le solde, soit
908 909€
a été attribué à 258 établissements scolaires selon les souhaits exprimés par les entreprises redevables de cette taxe.

Cette somme a été répartie ainsi :

- 675 313€ ont été affectés à 67 établissements ardennais,
- 166 711€ à 58 établissements champardennais hors Ardennes,
- 66 885€ à 133 établissements hors région Champagne-Ardenne.

JUILLET AOUT SEPTEMBRE

RELATIONS INTERNATIONALES

1^{er} juillet 2009 : Journée-Pays Canada
Animée par Florent BELLETESTE, Dir. de la
Chambre de Commerce Française au Canada
Contact : Anne BIBOT
Tél : 03 24 27 87 58
mail : abibot@ardennes.cci.fr

Du 13 au 19 septembre 2009 :
Mission de prospection multisectorielle au Canada
Contact : Anne BIBOT
Tél : 03 24 27 87 58
mail : abibot@ardennes.cci.fr

29 et 30 septembre 2009 :
FIST EXPO à STRASBOURG
Forum des Industries, Services et Technologies
Contact : Jean-Luc CLEMENT
tél : 03 24 27 87 57
mail : jlclement@ardennes.cci.fr

DECOUVERTE DU
SAVOIR-FAIRE ARDENNAIS

Du 15 juin au 15 septembre, "les entreprises
ardennaises ouvrent leur porte".
Programme des visites et réservations :
03 24 56 06 08

SERVICES

Jeudi 27 août : Cercle des Services en
Ardenne, table ouverte de 12h00 à 14h00
Lundi 14 septembre : Commission Services
Jeudi 24 septembre : Cercle des Services en
Ardenne (sous réserve du maintien de la date)
Contact : Valérie de LA VILLE FROMOIT
tél : 03 24 56 62 40
mail : vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr

CCI ENTREPRENDRE EN FRANCE
5 JOURS POUR ENTREPRENDRE

Prochaine session de stage :
du 28 septembre au 2 octobre 2009
Locaux de la CCI, à Charleville-Mézières
Renseignement et inscription :
Pascale FRELIN - tél : 03 24 56 62 39

ENTREPRENDRE DANS LES ARDENNES

Pour tout porteur de projet, réunion d'informa-
tion collective de 9h à 12h. La 1^{ère} étape pour
faciliter les démarches de tout porteur de projet.

Site de Sedan	Site de Charleville
2 juillet	9 juillet
16 juillet	23 juillet
30 juillet	6 août
27 août	20 août
10 septembre	3 septembre
24 septembre	16 septembre

Renseignement et inscription :
Pascale FRELIN - tél : 03 24 56 62 39

Un budget supplémentaire au service des entreprises

Les services de la CCI des Ardennes sont financés par la TATP (Taxe Additionnelle à la Taxe Professionnelle). Ils soutiennent le développement des entreprises sur le territoire ardennais. La consommation du budget 2008 en témoigne largement.

Parmi les actions caractéristiques de la CCI des Ardennes en 2008, citons par exemple, le lancement d'une opération collective de Lean Manufacturing en partenariat avec l'UIMM, la mise en place d'une formation spécifique pour les agents de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés à Charleville-Mézières.

L'on peut citer aussi la 2^{ème} édition de l'opération Commerce en Fête sur le thème « Mon commerçant, Mon environnement », l'animation de la journée d'affaires transfrontalières à Sedan et celle du Forum de la Création et de la Reprise d'Entreprises à Charleville-Mézières,

Au programme aussi du budget 2008, l'étude sur le développement des activités du centre-ville de Charleville-Mézières, la campagne d'information et de promotion du dispositif d'exonérations fiscales et sociales du « bassin d'emplois à redynamiser » et l'accom-

pagnement en Chine de 10 entreprises ardennaises.

De plus en 2008, la CCI des Ardennes a mis en place un nouvel organigramme, la nouvelle grille nationale de classification des emplois et le rapprochement de ses écoles.

En 2008, la CCI des Ardennes a de surcroît complété son offre d'implantation d'entreprises sur la zone d'activités de Tournes-Cliron et sur la plate-forme multimodale du port de Givet. Ces infrastructures sont désormais opérationnelles et en phase de commercialisation.

Précisons que la CCI des Ardennes s'est attachée à développer l'ensemble de ses actions sans augmenter le taux de TATP. Ce dernier demeure le plus bas de la région et très en dessous de la moyenne nationale.

Contact : CCI des Ardennes
Fatima Pauchet - tél : 03 24 56 62 28
mail : fpauchet@ardennes.cci.fr

TATP : retour aux entreprises (hors frais de structure)

